

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

FAIRE DU HANDICAP UN LEVIER D'ÉGALITÉ, DE COHÉSION ET DE PERFORMANCE COLLECTIVE



À l'occasion d'une seconde réunion cette année dédiée au Handicap, organisée le 7 novembre 2025, l'administration a présenté son plan d'actions, qui sera encore amené à évoluer d'après elle.

L'UNSA Douanes tient à saluer la mise en œuvre du plan d'actions handicap 2026-2028.

Il traduit une volonté affirmée de faire du handicap un véritable levier d'égalité, de cohésion et de performance collective au sein de la DGDDI.

Nous partageons pleinement cette ambition : reconnaître la place de chacun, valoriser les compétences et permettre à toutes et à tous de contribuer pleinement à la mission douanière.

→ UNE ADHÉSION VIGILANTE

Cette adhésion s'accompagne toutefois d'une **vigilance nécessaire**.

Ce plan pose un socle solide et s'appuie sur des intentions louables, mais comme le rappelle l'adage : l'enfer est pavé de bonnes intentions. Nous devons veiller à ce que la mise en œuvre concrète ne génère pas de frustrations ou de désillusions, notamment en raison d'un manque de moyens, de suivi ou d'accompagnement adapté.



→ RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES RÉSEAUX

Lors de la précédente réunion technique, nous avions souligné l'importance de **reconnaître et valoriser le réseau des correspondants sociaux et des référents handicap**. Leur engagement, dans la discréction mais essentiel, mérite une reconnaissance accrue. La mise en place d'une formation diplômante constituerait à cet égard une avancée significative, permettant de professionnaliser et consolider leur rôle.

De même, une réflexion sur un **doublement du nombre de correspondants sociaux** dans certaines directions devra s'engager au regard des multiples missions devant être aujourd'hui assumées par eux.

Nous appelons également à éviter les écueils rencontrés dans d'autres réseaux, notamment celui des **médecins du travail**, où les difficultés de recrutement et les carences structurelles fragilisent le dispositif et compromettent son efficacité.

→ UN PLAN À FAIRE VIVRE

Le plan d'actions 2026-2028 repose sur quatre axes structurants :

1. **Recrutement** des personnes en situation de handicap,
2. **Insertion** et parcours professionnel,
3. **Maintien dans l'emploi** et accompagnement des agents,



Sensibilisation, formation, communication et gouvernance (incluant le pilotage et le dialogue social).

Ce plan constitue un cadre solide et durable, mais il ne prendra tout son sens que s'il est approprié par l'ensemble de la communauté douanière. Nous avons souligné également le **rôle important des formateurs des écoles** dans l'intégration et dans le suivi des personnes en situation de handicap (PSH).

Il importe donc qu'il soit présenté dans les **instances locales**, que les acteurs soient identifiés clairement, et que les modalités d'animation, de coordination et de pilotage soient bien définies. En outre, ces missions doivent être partagées, structurées et soutenues, afin d'éviter la **surcharge mentale** des correspondants sociaux et de garantir une action collective efficace et cohérente.



*L'UNSA Douanes et la CGC Douanes resteront force de proposition, attentive à la cohérence entre les ambitions affichées et les moyens déployés. Notre souhait est que ce plan ne soit pas seulement un cadre stratégique, mais bien un **moteur d'inclusion**, de reconnaissance et de progrès collectif, au service de tous les agents de la Douane.*

